

À propos des états-majors

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LÉCOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 6

Lausanne, 15 Mars 1859

IV^e Année

SOMMAIRE. — A propos des états-majors. — Etudes bibliographiques. (Ecrits du duc de Rohan.) — Canons rayés. — Des sapeurs de bataillon. — Sur les attelages d'artillerie. — Nouvelles et chronique.

A PROPOS DES ÉTATS-MAJORS.

Un journal zuricois, l'*Eidgenössische-Zeitung*, qui s'occupe assez souvent de sujets militaires, vient de publier sur la question des états-majors un article communiqué de Berne et signé K., qui serait digne d'un examen attentif s'il était plus développé et un peu moins humoristique. Tout en reconnaissant les vices de l'état-major fédéral actuel, l'auteur s'attaque assez vivement à ceux qui, fondés sur quelques expériences et sur les plus saines notions de la science militaire, croient qu'un état-major ne peut pas être *milicien* comme la troupe, et qu'il doit être aussi instruit que tout autre de l'Europe pour être en état de diriger l'armée fédérale avec quelques chances de succès contre une des armées étrangères qui nous entourent. — A quoi, dit le correspondant K., emploierait-on ces officiers en permanence? Que feraient-ils donc en temps ordinaire? Et à ces exclamations socratiques, M. K. répond même par quelques sarcasmes sur l'inutilité d'une telle institution. Nous ignorons totalement qui peut être M. K., mais le fait qu'on émet dans un journal de telles interpellations, qui restent sans réponse, nous paraît être un des plus forts arguments en faveur de l'innovation elle-même. A quoi s'occuperaient des officiers d'état-major en permanence !!!! Eh! d'abord à se mettre en possession des connaissances, théoriques au moins, qui leur manquent et qu'ils n'ont pas le temps d'acquérir au milieu de leurs occupations civiles; puis à répandre, de diverses façons, ces connaissances parmi leurs camarades et à se préparer des successeurs. Il faut deux à trois ans d'études spéciales, sans compter la pratique, pour faire un avocat, un médecin, un ministre du culte, à qui l'on ose confier l'exercice de sa charge, et l'on se borne à quelques semaines d'école pour fabriquer un officier d'état-major, à qui l'on remet la direction première de troupes de toutes

armes, la disposition de milliers d'existence, d'un matériel précieux sur lesquels reposent l'honneur et l'indépendance du pays ! On aura beau avoir de bons fusils, de beaux canons, de braves troupes, si tout cela est mal employé ce sera comme un lourd sabre de Damas mis aux mains d'un enfant. Un soldat milicien fera son coup de feu un peu trop tard ; un bataillon se déploiera deux à trois minutes trop lentement, le mal ne sera pas immense. Mais des fautes de même ordre commises dans la sphère des états-majors peuvent amener des échecs irréparables. Il ne doit donc raisonnablement pas exister d'état-major, dans aucune armée, qui ose se constituer et se déclarer inférieur à celui de son adversaire. Celui d'une armée de milices doit être même supérieur à celui des armées permanentes, car il doit parfois suppléer à tout.

On va trop loin en prétendant qu'il faut nécessairement des troupes en permanence pour servir à la création de bons états-majors. Le chevalier Folard, le célèbre commentateur de Polybe, qui avait fait 40 ans la guerre, comptait ce service pour peu de chose dans son instruction ; mais il comptait pour beaucoup les 10 années qu'il avait employées à des lectures et à des méditations sur l'art de la guerre. Il dit dans la Préface de son *Supplément* : “ La science de la guerre ne s'acquiert que par l'étude, mais elle se perfectionne par l'expérience. ¹ ”

Le maréchal Puységur, qui avait blanchi sous les armes et qui, sur la fin d'une carrière active de 88 ans, écrivit le remarquable ouvrage que chacun connaît sur l'*Art de la guerre*, établit aussi qu'il faut bien se garder d'attendre la guerre pour apprendre à la faire, et qu'une foule de grands capitaines, de leur aveu même, eussent évité beaucoup de fautes et épargné beaucoup de sang, s'ils avaient mieux connu les principes. “ Sans guerre, dit-il, sans troupes, sans armée, et sans être obligé de sortir de chez soi, par l'étude seule, avec un peu de géométrie et de géographie, on peut apprendre toute la théorie de la guerre de campagne, depuis les plus petites choses jusqu'aux plus grandes, et cela en la même manière que le maréchal de Vauban etc.,..... ² ”

Le grand Frédéric, dans ce même esprit, disait qu'un mulet qui aurait fait trente campagnes sous le prince Eugène n'en serait pas plus tacticien pour cela. Appuyé sur ces autorités et sur bien d'autres encore, nous croyons donc que ce n'est pas de la troupe à manier sans cesse qui est l'objet le plus nécessaire à la formation de bons états-majors ; non, il faudrait aux nôtres d'abord du temps, de l'argent, des

¹ Voir le Chapitre II, intitulé : *Erreur de s'imaginer que la guerre s'apprend par routine. C'est une science plus spéculative qu'expérimentale.*

² *Art de la guerre*, avant-propos, page 2 de l'édition originale de 1749.

professeurs et des livres pour les *former* ; puis, pour les *perfectionner*, nos réunions actuelles et quelques visites dans des camps étrangers fourniraient tout ce qu'il faut et au-delà.

Quant à l'emploi du temps pour des officiers permanents, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur quelque règlement de service d'état-major pour juger du champ immense que ce service embrasse. Nous ne voulons pas énumérer ici ces nombreux travaux, mais nous ne craindrons pas d'affirmer que seulement pour établir chez nous des archives militaires et des collections de renseignements de toute espèce, telles qu'il en existe dans d'autres pays et telles qu'il en faut pour pouvoir se mettre promptement en campagne dans toutes les hypothèses, vingt à trente officiers n'auraient pas trop d'une dizaine d'années de rudes labeurs. Et combien d'autres travaux ne comporteraient pas les complications et les exigences de notre système de milices confédérées pour en soigner l'instruction et l'organisation, pour y maintenir un niveau convenable de connaissances militaires, et pour y conserver cette stabilité alliée au progrès qui fait la force des armées ! A ceux qui ne veulent pas reconnaître cette évidence, nous ne saurions que dire : les arbres vous empêchent de voir la forêt.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES.

(ÉCRITS DU DUC DE ROHAN.)

Le duc de Rohan est un des grands capitaines de France, l'un des héros du XVII^e siècle ; il s'illustra dans maints combats et dans maintes intrigues aux derniers temps des troubles de religion et de ceux de la Fronde, comme dans les guerres contre les Impériaux et les Espagnols. Mais ce qui l'illustre autant que ses victoires et que sa prodigieuse activité, ce sont les ouvrages instructifs qu'il nous a laissés, dans lesquels il apparaît comme un novateur hardi et expérimenté en fait de principes militaires.

Elève et ami du roi Henri IV, Rohan nous intéresse à plus d'un titre. Zélé disciple de Calvin, il fut le principal chef des protestants sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII ; il fut amené à s'occuper beaucoup de la Suisse, où il remplit une ambassade extraordinaire ; il revêtit la charge de colonel-général des Suisses sous Henri IV ; sa principale campagne dans la Valteline et dans les Grisons, et les récits qu'il en a faits, sont encore aujourd'hui une source de sages leçons pour les armées des pays de montagnes ; enfin, exilé de son pays, il vint, comme tant d'autres, se réfugier en Suisse, et ses cendres, sous un magnifique mausolée, reposent aujourd'hui encore dans la cathédrale de Genève.

Pour nous, ce grand capitaine est presque un compatriote. On nous pardonnera